

Bonjour à toutes et à tous,

Afin de vous tenir informés plus régulièrement de nos actions au Sahel et de nos activités en France, nous lançons cet été notre lettre d'information mensuelle : Les Dernières Nouvelles de Terres d'Afrique Fraternité.

Chaque édition sera volontairement courte et abordera un seul sujet. Pour cette première lettre, nous souhaitons partager avec vous un beau geste de solidarité.

Don de 1 100 € de l'association PILES

L'association PILES, basée à Pau, a récemment décidé de mettre un terme à ses actions humanitaires au Niger. Souhaitant que son engagement se poursuive malgré cette décision, son conseil d'administration a choisi de soutenir Terres d'Afrique Fraternité, dont les actions sont proches des siennes.

Son président, Bertrand Irrigaray, nous a ainsi remis un chèque de 1 100 €.

Nous lui adressons, ainsi qu'à l'ensemble des administrateurs de l'association PILES, nos plus sincères remerciements pour leur confiance et leur générosité.

Ce don sera entièrement consacré à nos actions en faveur des enfants du Sahel que nous accompagnons chaque jour.

Jacques Becuwe
Président de Terres d'Afrique Fraternité

Un euro peut changer une journée

1 € = 1 journée de scolarisation et de repas pour un enfant.

Par ailleurs, 75 % de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans les conditions prévues par la loi.

Si vous souhaitez soutenir ponctuellement ou régulièrement les actions de Terres d'Afrique Fraternité, vous pouvez effectuer votre don :

Par chèque : à l'ordre de TERRES D'AFRIQUE FRATERNITÉ 22 rue de Méon – 64000 Pau

Par virement bancaire : IBAN FR76 1027 8023 6300 0203 7940 149

Par carte bancaire, directement sur notre site internet : <https://terresdafrique.fr/>

Merci, du fond du cœur, pour votre fidélité, votre confiance et votre soutien.
